

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE BOUILLON**

- SEANCE DU 20 JUIN 2024 -

Présents : Mr. Noizet W, Président ;
Mr. Adam P., Bourgmestre ;
Mme et Mrs. Houthoofdt A., Maqua J., Istace F., Pochet A., Echevins
Mmes et Mrs. Arnould Ph, Denis G, Adam D., Dabe F., Maziers P., Brouillon P.,
De Wachter S, Nemery M.-J, Dachy F., Tulpin A., Rochet J.
Conseillers communaux ;
Mr Pirlot S., Directeur général ff

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Objet : Travaux renforçant la gestion des risques d'inondation (Appel à projet PGRI 2022-2027) – Approbation des conditions et du mode de passation

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 36 et l'article 57 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant que le marché de conception pour le marché "Travaux renforçant la gestion des risques d'inondation (Appel à projet PGRI 2022-2027)" a été attribué à Services Provinciaux Techniques - Infrastructure Routière Zone Centre, Avenue Herbofin, 14C à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY ;

Considérant le cahier des charges N° 2022-214 relatif à ce marché établi le 8 avril 2024 par l'auteur de projet, Services Provinciaux Techniques - Infrastructure Routière Zone Centre, Avenue Herbofin, 14C à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY ;

Considérant que ce marché est divisé en tranches :

- * Tranche ferme : Tranche ferme (Estimé à : € 151.005,00 hors TVA ou € 182.716,05, 21% TVA comprise)

- * Tranche conditionnelle : Tranche conditionnelle 1 (Estimé à : € 40.000,00 hors TVA ou € 48.400,00, 21% TVA comprise)

- * Tranche ferme : Tranche conditionnelle 2 (Estimé à : € 25.000,00 hors TVA ou € 30.250,00, 21% TVA comprise)

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à € 216.005,00 hors TVA ou € 261.366,05, 21% TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire, Article 482/735-60 ;

Considérant que, sous réserve d'approbation du budget, le crédit sera augmenté lors de la prochaine modification budgétaire ;

Considérant qu'une majeure partie des coûts est subsidiée par le SPW – Département des cours d'eau, Avenue Prince de Liège, 7 à 5100 Jambes, dans le cadre du PGRI (Plans de Gestion des Risques d'Inondation) 2022-2027 ;

Considérant qu'une demande afin d'obtenir l'avis de légalité obligatoire a été soumise le 17 mai 2024, un avis de légalité favorable a été accordé par le directeur financier le  2024 ;

Considérant que le directeur financier avait un délai de 20 jours ouvrables (délai prolongé de 10 jours ouvrables) pour remettre son avis de légalité, soit au plus tard le 17 juin 2024 ;

DECIDE

D'approuver le cahier des charges N° 2022-214 du 8 avril 2024 et le montant estimé du marché "Travaux renforçant la gestion des risques d'inondation (Appel à projet PGRI 2022-2027)", établis par l'auteur de projet, Services Provinciaux Techniques - Infrastructure Routière Zone Centre, Avenue Herbofin, 14C à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à € 216.005,00 hors TVA ou € 261.366,05, 21% TVA comprise.

De passer le marché par la procédure ouverte.

De solliciter les subventions pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante SPW – Département des cours d'eau, Avenue Prince de Liège, 7 à 5100 Jambes, dans le cadre du PGRI 2022-2027 “Travaux renforçant la gestion des risques d'inondation”.

De compléter, d'approuver et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire, Article 482/735-60.

Ce crédit fera l'objet d'une prochaine modification budgétaire.

Fait à l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an que dessus.

(sé) Adam & Pirlot
Pour extrait conforme :

le Directeur général ff

le Bourgmestre

